

DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE  
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE  
N° 08/AT/DAL/2018 (relance)



Algérie Télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale N° 68/AT/DAL/2017 portant **Acquisition de 195 armoires de brassage 42 U**, que cette dernière est déclarée infructueuse.

De ce fait, cette consultation est **relancée** sous le numéro **08/AT/DAL/2018**.

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter, **muni d'une demande établie sur papier entête, les désignant nommément, accompagné du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après pour retirer le cahier des charges :

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE  
DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE  
DEPARTEMENT ELABORATION DE CAHIERS DES CHARGES ET CONTRATS  
SERVICE GESTION DES CONSULTATIONS  
RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER**

Le retrait sera effectué contre paiement de la somme de **Cinq Mille Dinars Algérien (5000.00 DA)** non remboursable, auprès de la BNA AGENCE 648 MOHAMMADIA qui se trouve au niveau de la (DIRECTION GENERALE D'ALGERIE TELECOM).

**Compte en Dinars N° 001 00648 0300 000 001/42.**

**Les offres doivent être composées :**

**1 - D'une offre technique** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique »

**2 - D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

Les deux (02) offres technique et financière, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 08/AT/DAL/ 2018  
Acquisition de 195 armoires de brassage 42 U (relance)  
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

- La durée accordée pour la préparation des offres est de **vingt jours (20) jours** à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.